

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Financement du Projet MICO (microcopie électronique corrélative) - Aix-Marseille
Université.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce projet d'équipement vise à installer la technique de microscopie électronique corrélative (MICO) au sein de la plateforme mutualisée PRATIM.

Située sur le campus universitaire de Saint Charles, PRATIM est une plateforme labellisée Plateforme Technologique d'Aix-Marseille par Aix-Marseille Université, le CNRS, l'INSERM et leurs partenaires : la Fédération de Recherche Sciences Chimiques Marseille (FSCM), le Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP), le Laboratoire de Neurosciences Cognitives (LNC) et le CEREGE. Elle offre des moyens uniques d'exploration des propriétés de la matière.

MICO propose de mettre en place une rupture technologique qui permettra pour la première fois de combiner efficacement microscopie optique et microscopie électronique afin d'étudier des processus dynamiques complexes à l'échelle du nanomètre et de localiser avec précision les événements rares dans les cellules et les organismes vivants et inertes.

Il sera possible grâce à ce nouvel équipement d'obtenir, avec reproductibilité et flexibilité, des données de très haute résolution pour des systèmes complexes d'une très grande variété. Ces données couvriront de nombreux domaines disciplinaires allant de la géologie aux matériaux. Elle permettront l'exploration des processus de biologie moléculaire cellulaire.

Le projet MICO contribue directement ou indirectement à trois filières stratégiques : la filière Energies de demain & écotechnologies, la filière Santé, et la filière Agriculture, Agro-alimentaire & Cosmétiques, ainsi qu'à une technologie clé : la Chimie des Matériaux.

Engagé dans une politique en faveur du développement de projets de recherche d'envergure et structurants qui amplifient la compétitivité et l'attractivité du département, le Conseil départemental souhaite apporter son soutien à l'acquisition d'un tel équipement évalué à 200 000 €HT sur lesquels sa participation est appelée à hauteur de 90 000 €(soit 45 %).

Une fiche technique est jointe en annexe 1 au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL